

Le Communiqué du Conseil des ministres du 17 juin 2015

Le Conseil des Ministres s'est réuni, le mercredi 17 juin 2015, au Palais de la République, sous la présidence, de son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a tenu à adresser les chaleureuses félicitations et les encouragements de la Nation aux Lions du football pour la qualification historique aux demi-finales de la Coupe du Monde (U - 20) dont la défaite face à l'équipe du Brésil, grande Nation de football, n'enlève en rien leur mérite.

Il a, également, associé à ses félicitations l'équipe nationale (Sénior) de football pour la brillante victoire face au Burundi, à l'occasion des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2017.

A cet égard, le Président de la République a réitéré, au Gouvernement, ses directives pour la tenue, avec l'implication de tous les acteurs, de concertations nationales sur le Sport, pour améliorer et valoriser davantage le talent de nos footballeurs, afin d'asseoir le développement et le rayonnement international du football national et du sport sénégalais en général.

Le Chef de l'Etat a, en outre, présenté, en cette veille du mois béni de Ramadan, période de ferveur religieuse, ses meilleurs vœux de paix et de bonheur à l'ensemble de la Oumah islamique, particulièrement à la communauté musulmane du Sénégal, et formulé des prières pour la concorde nationale et la prospérité du Sénégal, dans un monde uni et solidaire.

Abordant le point de sa communication portant sur le Bilan et les perspectives du Programme du Millenium Challenge Account (MCA), financé à hauteur de 270 milliards de FCFA, le Chef de l'Etat a remercié le Gouvernement et le Peuple américains pour leur soutien déterminant au développement national et à l'épanouissement des populations, à travers des projets structurants, notamment dans les zones Nord et Sud du Sénégal.

Il a, par ailleurs, exhorté le Gouvernement à hâter le processus de négociation d'un second programme MCA pour le Sénégal, dans une perspective de consolidation de la dynamique des réalisations du Plan Sénégal Emergent (PSE).

Abordant le point de sa communication relatif à la modernisation du service public de la Poste, service de proximité, le Chef de l'Etat a souligné l'impératif pour le Gouvernement d'engager sa modernisation autour de son cœur de métier (le courrier postal) pour renforcer sa compétitivité face au développement des technologies de l'information et de la communication afin de faire de la Société nationale « La Poste » un Groupe public de référence.

Dans cette perspective, le Président de la République a engagé le Gouvernement à bâtir « La Poste du Futur », à travers un Plan stratégique dynamique et consensuel, qui sera à la fois un service universel postal, mais aussi une institution financière contribuant à l'aménagement du territoire et à l'amélioration du taux de bancarisation de l'économie, tout en veillant à la rémunération équilibrée du service public de la poste et à l'assainissement de ses relations financières avec l'Etat.

Il a, en outre, demandé au Gouvernement de veiller à l'opérationnalisation d'un système d'information performant et fiable, qui garantit la sécurité pour les clients-déposants et l'instauration d'une véritable culture de la performance.

Au titre de son Agenda, le Président de la République a informé le Conseil de sa participation, les 14 et 15 juin 2015, au 25ème Sommet de l'Union Africaine, au cours duquel, il a rendu compte des travaux de la Session sur l'Afrique du dernier Sommet du G7 tenu en Allemagne, en insistant sur la question du déficit énergétique et le déséquilibre des contrats miniers et pétroliers, deux facteurs qui limitent les efforts de développement de l'Afrique.

A cette occasion, le Chef de l'Etat a procédé, au nom du Sénégal :

- au lancement du Partenariat pour les Compétences en Sciences appliquées, Ingénierie et Technologie, en vue de promouvoir l'enseignement de la science et de la technologie en Afrique, par l'octroi de bourses et la création de centres d'excellence ;
- à la soumission d'un point sur la revitalisation de l'Enseignement supérieur en Afrique, notamment par une harmonisation des diplômes, du contenu des programmes et la promotion des échanges académiques ;

- à la remise du rapport au Sommet sur le lancement des négociations pour la mise en place d'une Zone de Libre Echange continentale, suite à la Décision du Sommet de l'Union, en janvier 2012, d'encourager le commerce intra-africain.

Le Premier Ministre a fait au Conseil une communication portant sur l'impératif de mieux soutenir l'Economie sociale et solidaire, qui de par son adaptation à nos réalités socioculturelles, ses potentialités en matière de création d'emplois et sa contribution déterminante au PIB, constitue l'une des dimensions clés du PSE.

A cet égard, le Premier Ministre a indiqué la nécessité d'organiser davantage le secteur de la micro-finance en vue d'une meilleure prise en charge des besoins de financement des très petites entreprises (TPE) et des PME et de favoriser l'inclusion financière.

Le Premier Ministre a, par ailleurs, évoqué l'exigence pour le Gouvernement d'accélérer l'exécution de certaines diligences liées à ses engagements dans les secteurs de l'éducation et de la santé dans le but d'améliorer la prise en charge des besoins des populations.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point sur la situation économique nationale et sur la conjoncture internationale, avant d'évoquer sa participation, du 02 au 06 juin 2015, à Cap Town (Afrique du Sud), au Forum économique mondial et à la 40e réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs du Groupe de la Banque islamique de Développement, tenue, du 10 au 11 juin 2015, à Maputo (Mozambique).

Il a, également, informé le Conseil sur l'état des contributions financières d'organismes internationaux, en soutien au PSE, à travers diverses conventions de financement signées pour un montant global de 1871 milliards de francs CFA depuis le Groupe consultatif de Paris, tenu en février 2014, ce qui illustre l'engagement, plusieurs fois salué par le Président de la République, de la Communauté internationale à une bonne mise en œuvre du PSE.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a fait le point sur la campagne agricole avant d'informer le Conseil de l'admission du Sénégal, le 04 juin 2015, au système de certification semencière de l'OCDE, suite à une rigoureuse évaluation.

A sa suite, le Président de la République lui a adressé ses félicitations et a encouragé le département de l'agriculture à en tirer le meilleur profit dans la prise en charge des questions semencières.

Le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a présenté une communication portant sur les investissements à réaliser pour assurer une autonomie énergétique aux ouvrages hydrauliques stratégiques pour Dakar où la production est en passe d'être maîtrisée.

Le Ministre du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles et des Relations avec les Institutions a rendu compte au Conseil de sa participation à la 104e session de la Conférence internationale du Travail, au cours de laquelle, il a prononcé une déclaration portant sur les acquis du Sénégal en matière de promotion du travail décent, en particulier les chantiers structurants relatifs à la protection sociale des acteurs de l'économie informelle ainsi que l'état satisfaisant de la législation et de la pratique en matière de protection des travailleurs.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du suivi du Plan Sénégal Emergent (PSE) a présenté une communication portant sur le suivi de la mise en œuvre des activités du PSE.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

§ Monsieur Antoine Félix Abdoulaye DIOME, Magistrat, est nommé Agent Judiciaire de l'Etat, en remplacement de Madame Aïssé Gassama TALL, appelée à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Baye Oumou GUEYE, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Mbour, région de Thiès, est nommé Préfet du Département de Dakar, région de Dakar, en remplacement de Monsieur Alyoune Badara DIOP, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Alyoune Badara DIOP, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Dakar, région de Dakar, est nommé Préfet du Département de Louga, en remplacement de Monsieur Oumar DIALLO, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

§ Monsieur Ousmane KANE, Administrateur civil, précédemment Préfet du Département de Malem Hodar, région de Kaffrine, est nommé Préfet du Département de Mbour, région de Thiès, en remplacement de Monsieur Baye Oumou GUEYE, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Mamadou GUEYE, Administrateur civil, précédemment Adjoint au Gouverneur de la région de Matam, chargé des Affaires administratives, est nommé Préfet du Département de Malem Hodar, région de Kaffrine, en remplacement de Monsieur Ousmane KANE, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Abdoulaye BARRO, Conseiller des Affaires étrangères principal, précédemment premier Conseiller à l'Ambassade du Sénégal à Conakry, est nommé Ministre-conseiller à la Représentation permanente du Sénégal auprès des Nations Unies à New York, poste vacant ;

§ Madame Ramatoulaye BA FAYE, Conseiller des Affaires étrangères principal, Directeur Asie, Pacifique et Moyen –Orient au Ministère des Affaires étrangères et des sénégalais de l'Extérieur, est élevée au rang de Ministre – Conseiller ;

§ Madame Mariame SY, Conseiller des Affaires étrangères principal, Directeur Afrique et Union africaine au Ministère des Affaires étrangères et des sénégalais de l'Extérieur, est élevée au rang de Ministre – Conseiller ;

§ Monsieur Mohamed Lamine THIAW, Conseiller des Affaires étrangères principal, Directeur des Organisations internationales et de la Mondialisation au Ministère des

Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, est élevé au rang de Ministre – Conseiller ;

§ Monsieur Mamadou BARRY, Economiste, est nommé Directeur général de l'Agence nationale des Eco-Villages au ministère de l'Environnement et du Développement durable, en remplacement de Monsieur Demba Mamadou BA, appelé à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

§ Madame Siga Sarr DIOUF, Professeur d'Economie familiale et sociale principal, de classe exceptionnelle, est nommée Directeur de l'Assistance et de la Promotion des Sénégalais de l'Extérieur au Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur ;

§ Monsieur Sakhoudia THIAM, Ingénieur des Eaux et Forêts, est nommé Secrétaire général de l'Agence nationale des Eco-Villages au ministère de l'Environnement et du Développement durable, en remplacement de Monsieur Mamadou BARRY, appelé à d'autres fonctions.